



Le patinage est une activité de loisir hivernale très populaire au Québec. Nos patinoires municipales permettent notamment aux citoyens de demeurer actifs et de profiter du plein air durant l'hiver.

Toutefois, les changements climatiques ont un impact non négligeable sur la possibilité de pratiquer cette activité à l'extérieur ou non. Les variations fréquentes et importantes des conditions météo et la réduction de la période de gel nuisent à la qualité des glaces et souvent empêche complètement la préparation. Nos équipes veillent à la préparation des patinoires afin de les rendre praticables dès que le temps le permet.

Les travaux publics prévoient pouvoir débiter la préparation des glaces ce **jeudi, 10 janvier**, ce qui permettrait de pouvoir les utiliser à partir de **lundi, 14 janvier**. Ces prévisions sont toutefois sujettes à changement en raison des conditions météorologiques.

Onglet Info-Patinoires

Pour savoir si une patinoire est ouverte ou fermée, consultez l'onglet **Info-Patinoires** de notre site web. Les mises à jour se font à 9 h le matin pour la journée, toutefois, si les conditions changent de façon significative durant la journée, il est possible qu'une deuxième mise à jour soit faite ultérieurement.

Conditions et étapes nécessaires à la préparation d'une glace extérieure

Conditions météorologiques

- Une couche de neige doit tapisser le sol;
- La température extérieure doit être d'au maximum -8 °C le jour et être en-dessous de -15 °C la nuit;
- Cette température doit se maintenir pendant au moins 5 jours consécutifs.

Principales étapes

- Installation des bordures ou des bandes
- Préparation d'une base de neige compactée de 5 cm d'épaisseur
- Période de durcissement
- Arrosage et travail de la surface
- Répétition des opérations d'arrosage jusqu'à l'atteinte d'une épaisseur de glace d'environ 10 cm
- Réparation des craquelures causées par les variations de température

À la suite de l'étape d'arrosage, il est important d'attendre que la surface gèle correctement avant d'y patiner. Il est important de ne pas s'aventurer sur les patinoires avant qu'elles soient prêtes, car le poids des individus sur la glace en formation pourrait altérer l'état de la surface de glace.



Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
109, rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc, H9X 1M2
Téléphone: 514 457-5500 Courriel: info@sadb.qc.ca



ENVOYER À UN AMI



SITE WEB

